

HARFANGS



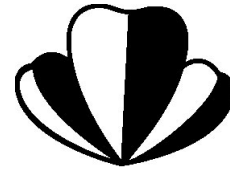
TRIOLET

**Code d'éthique
de l'athlète**

CODE D'ÉTHIQUE DES ÉQUIPES SPORTIVES DU TRIOLET



INTRODUCTION



- **L'introduction d'un code d'éthique chez les équipes du Triolet permettra à chacun de ses membres d'avoir une ligne de conduite digne de respect.**
- En tout temps, un athlète sélectionné doit avoir le respect de ses adversaires, de ses coéquipiers et instructeurs, des officiels, des spectateurs, des lieux et de l'école qu'il visite.
- Le respect de ce présent code d'éthique par chacun des membres assurera la fidélité à son équipe, à son programme et à l'école qu'ils représentent, soit Le Triolet.

ATHLETE

Chaque athlète comme représentant(e):

- Sera ponctuel en tout temps.
- Fera preuve de discipline personnelle et de savoir-vivre.
- Soignera son langage.
- Respectera les personnes qui l'entourent, qu'ils soient coéquipiers ou adversaires.
- Respectera les lieux fréquentés et le matériel utilisé.
- Fera preuve de réceptivité face aux conseils émis par le personnel d'encadrement à l'intérieur et à l'extérieur de la pratique de son sport.
- Se soumettra en tout temps aux règles et aux lois existantes dans les différents endroits fréquentés.
- Représentera dignement son école en présentant un style d'excellence, en ayant en tout temps une allure propre et soignée.
- Supportera toujours un coéquipier et aura du respect à son égard.
- Respectera les autres équipes en se présentant dans le gymnase **seulement 5 minutes** avant le début de l'entraînement.

L'UNIFORME

Chaque athlète:

- Portera son uniforme (chandail, culottes) **sur les sites de compétition et pour les joutes seulement**, selon les consignes de ses responsables.
- Portera son uniforme fièrement; c'est-à-dire complet, propre, chandail dans la culotte et selon les autres consignes données par le personnel d'encadrement.
- Ne portera jamais de semelles marquantes à l'intérieur des gymnases.
- Enlèvera ses souliers à crampons avant d'entrer dans une bâtisse.
- Lavera son équipement de façon régulière ou lorsque celui-ci devient malpropre ou insalubre.
- Ne portera jamais de casquette ou de chapeau sur les sites de compétition.
- S'identifiera à l'école Le Triolet par le port de son survêtement.

SUR LE TERRAIN

Chaque athlète:

- Restera assis sur le banc de son équipe lorsqu'il n'est pas assigné sur le terrain.
- Encouragera ses coéquipiers même dans les situations les plus difficiles.
- Acceptera dignement la défaite même si l'opposant ne se montre pas digne de gagner.
- Restera modeste et poli face à un succès remporté sans jamais dénigrer les autres.
- Ne jouera pas le même jeu qu'un adversaire si ce dernier démontre des comportements inacceptables ou irrespectueux.
- Respectera les décisions des officiels même s'il n'est pas d'accord avec eux.
- Pour les sports extérieurs, il fera bon usage des surfaces de jeu et évitera de les utiliser lorsque celles-ci ne sont pas en bon état pour s'entraîner. (ne s'applique pas aux parties).
- Boira seulement de l'eau à l'intérieur des gymnases.
- Ne mangera en aucun temps à l'intérieur des gymnases.

À L'EXTÉRIEUR DU TERRAIN

Au restaurant:

- Ne se lèvera pas inutilement.
- Respectera le serveur ou la serveuse.
- Prévoira un pourboire selon les circonstances.
- Fera un bon usage de la nourriture.
- N'élèvera pas la voix pour le respect des autres clients.

En transport collectif:

- Restera assis à sa banquette.
- Parlera sur un ton raisonnable.
- Veillera à la propreté du véhicule.
- Prendra le soin de se changer avant d'entrer s'il risque de salir un véhicule.
- Remerciera le chauffeur.

En hébergement:

- Respectera les autres résidents de l'immeuble.
- Respectera les couvre-feux.
- N'élèvera pas la voix.
- Quittera les lieux dans le même ordre qu'il les a trouvés à l'arrivée, c'est-à-dire propres et ordonnés.

En classe:

- Sera un digne représentant du programme inter-écoles durant les cours dispensés à l'école Le Triolet, c'est-à-dire que chaque athlète sera présent aux cours, ponctuel, discipliné, poli et à date pour la remise de travaux scolaires.
- Ne se servira pas d'un match comme excuse pour ne pas participer à un cours d'éducation physique ou autre activité.

Dans le centre sportif :

- Circulera seulement dans le centre sportif après 18h00 les soirs de semaine et la fin de semaine.

RÉSEAUX SOCIAUX

Il faut faire une utilisation intelligente et respectueuse des réseaux sociaux.

Par respect, on sous-entend un usage à titre informatif et dans le but d'encourager l'entité des HARFANGS. On ne doit pas se servir de ces réseaux pour narguer, abaisser, nuire à un ou une autre athlète, entraîneur, équipe ou organisation. Peu importe que ce soit envers notre école ou une autre institution scolaire.

LA MARQUE HARFANGS est une marque enregistrée et protégée. On ne peut utiliser le nom comme bon nous semble pour un usage personnel ou autre usage qui ne cadre pas dans le contexte officiel des HARFANGS.

LES GESTES POSÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX PEUVENT AMENER DES POURSUITES JUDICIAIRES S'ILS PORTENT ATTEINTES À DES INDIVIDUS OU DES ORGANISATIONS.

DROGUE & ALCOOL

La consommation ou la possession de drogue ou d'alcool à l'école ou lors des activités sportives entraînera automatiquement un retrait de l'activité pour le reste de l'année scolaire.

TABAC

L'usage du tabac sera interdit en tout temps dans le cadre des activités sportives.

On entend par activités sportives :

**** Entraînements**

**** Compétitions**

**** Transport**

**** Tournois**

**** Repas & hébergement**